

Une bonne qualité de l'air et des niveaux d'ozone en baisse

Informations

- **Journée Nationale de l'Air du 25 septembre** : Les nombreuses communications, nationales et locales, ont permis de zoomer sur l'importance d'agir pour la qualité de l'air. Monsieur **Pierre-Charles Maria, président d'Air PACA**, était en [plateau à France 3 Antibes pour l'émission d'Henri Migout « La voie est libre » sur la COP 21](#).
- « **Villes respirables** » : Les **Pays de Lérins** et le **Grand Avignon** lauréates de l'appel à projet national, ainsi elles s'engagent à mettre en œuvre des mesures ambitieuses et exemplaires en faveur de [la qualité de l'air](#).
- **Intégrer la qualité de l'air** dans les documents **d'urbanisme** : un enjeu pour améliorer la qualité de l'air. Air PACA vous accompagne, l'ADEME vous donne les pistes pour agir avec le guide [« urbanisme et qualité de l'air »](#).
- **SH'AIR : un site internet** pour tout savoir sur **les sources et l'origine de la pollution particulaire** et le développement de l'outil pédagogique **« L'air et moi »**.
- **1 plainte « odeurs »** à Nice le 21 septembre. Vous pouvez télécharger l'application d'Air PACA **« Signalement air »**.
- Publication nationale : [bilan de la qualité de l'air en 2014 en France](#).

L'ozone responsable des indices

La qualité de l'air a été majoritairement **bonne** en septembre, pour le **Mercantour**, la **Vallée de la Roya** et le **Pays des Paillons**.

Sur le littoral, **l'agglomération niçoise** comptabilise 17 jours d'indices **moyens** contre 13 jours d'indices **bons**.

Pour **Cannes-Grasse-Antibes**, autant d'indices **bons** que **moyens** ont été relevés ce mois-ci.

Enfin, 2 jours affichent une qualité de l'air **médiocre** : le 10 septembre sur l'agglomération de Nice et le 17 septembre sur le Pays des Paillons.

Les indices sont essentiellement **dus à l'ozone** (25 jours).

Pas d'épisode de pollution

L'ozone reste le polluant majoritaire de ce mois mais les niveaux relevés n'atteignent pas les valeurs des seuils de pollution.

Les concentrations maximales en **ozone** sont comparables à celles du mois d'avril et se situent autour de **140 µg/m³**. Elles sont observées au début du mois notamment le **10 septembre** avec un maximum de **141 µg/m³** mesuré à **l'Aéroport de Nice** et **137 µg/m³** à **Antibes**.

Dans le cadre des prévisions quotidiennes, **aucune procédure préfectorale d'information-recommandations** n'a été activée sur les Alpes-Maritimes en septembre.

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? tous les bons gestes en cliquant sur ce lien](#)

Les bilans mensuels des territoires sont disponibles à la rubrique [publications](#) sur www.airpaca.org.

Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, [contactez-nous en cliquant ici](#).

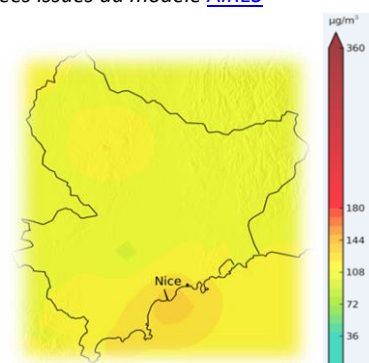
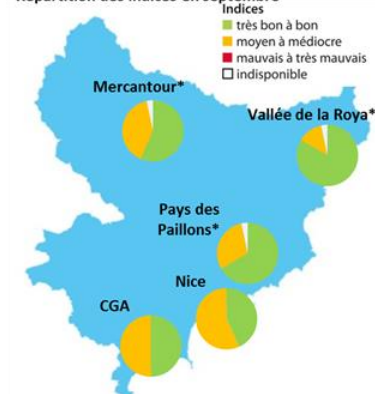
contact.air@airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06

Répartition des indices en septembre



Maximum horaire journalier en ozone le 10 septembre 2015, [visualisez la carte régionale](#)



www.airpaca.org